# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement (CE) No. 1972/2008
Version 21111
Date d'impression 09.03.2021

## SECTION 1 : Identification de la substance/mélange et de la société/entreprise

### 1.1-Identificateurs de produit

Nom du produit : Kit Corps cétoniques
Code produit : 067

### 1.2-Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage prévu : Utilisations professionnelles, Substances chimiques de laboratoires, fabrication de substances

Utilisations déconseillées : Donnée non disponible

### 1.3-Renseignements concernant le fournisseur de données de sécurité

Société : BIOSENTEC
Adresse : 48 chemin des Palanques Sud
31120 Portet sur Garonne
France
Web: www.biosentec.fr
Telephone: +33 (0) 5 61 14 93 33
Fax: +33 (0) 5 61 14 93 34

### 1.4-Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : I.N.R.S. : +33 (0) 1 45 42 59 59

## SECTION 2 : Identification des dangers

### 2-1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008 :**

- Irritation oculaire (Catégorie 2), H319
- Irritation cutanée (Catégorie 2), H315
- Toxicité aiguë pour certains organes cibles, exposition unique (Catégorie 3), H335

Pour le texte complet des phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

### 2-2. Contenu d'étiquette

**Etiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008**

Pictogrammes

Mention d'avertissement : Attention

Mention de danger :
- H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
- H315 : Provoque une irritation cutanée.
- H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence :
- P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continue à rincer.
- P304+P340 : EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P261 : Eviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

**2.3- Autres dangers**
Aucun(e)

## SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

**3.2- Mélanges**

| Nom du composant | No. CAS | No. CE | Classification | Concentration (w/w) |
|---|---|---|---|---|
| Acide 3-morpholino-propanesulfonique | 1132-61-2 | 214-478-5 | Eye Irrit. 2 ; Skin Irrit. 2 ; STOT SE 3 ; H315, H319, H335 | 10-30% |

## SECTION 4 : Premiers secours

**4.1- Description des premiers secours**
**Conseils généraux** : Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité à un médecin.
**En cas d'inhalation** : Transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.
**En cas de contact avec les yeux** : Rincer avec précaution à l'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
**En cas de contact avec la peau** : Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.
**En cas d'ingestion** : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Rincer la bouche, ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un centre anti poison ou un médecin.

**4.2- Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

**4.3- Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Donnée non disponible.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

**5.1- Moyens d'extinction**
Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

**5.2- Dangers particuliers résultant de la substance/mélange**
Oxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx), oxydes de souffre.

**5.3- Conseils aux pompiers**
Porter un appareil de protection autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

**5.4- Informations supplémentaires**
Donnée non disponible

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**6.1- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Utiliser un équipement de protection individuelle. Eviter la formation de poussières. Eviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer le personnel vers des endroits sûrs. Eviter l'inhalation de la poussière.

**6.2- Précautions pour la protection de l'environnement**
Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

**6.3- Méthodes et matériel de confinement/nettoyage**
Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

**6.4- Référence à d'autres sections**
Pour l'élimination, voir section 13.

## SECTION 7 : Manipulation et stockage

**7.1- Précautions à prendre pour manipulation sans danger**
Eviter le contact avec les yeux et la peau. Eviter la formation de poussières et d'aérosols.
Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où les poussières se forment. Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

**7.2- Conditions d'un stockage mûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Température de stockage : 4-8°C

**7.3- Utilisations finale(s) particulières**
Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue.

## SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

**8.1- Paramètres de contrôles**
Donnée non disponible

**8.2- Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés**
A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

**Equipement de protection individuelle**

- **Protection des yeux/du visage** : Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166. Utiliser un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166 (EU).
- **Protection de la peau** : Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et sécher les mains.
  Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.
  En cas d'utilisation d'un mélange, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est purement consultative et doit être évaluée par un responsable hygiène et sécurité, familiarisé avec la situation spécifique de l'utilisation prévue par nos clients.
- **Protection du corps** : Vêtements étanches. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.
- **Protection respiratoire** : En cas de nuisances d'exposition, utilisez un respirateur avec filtre à particules de type P95 (US) ou de type P1 (EU EN 143). Pour un niveau de protection plus élevé, utilisez des cartouches respiratoires de type OV/AG/P99 (US) ou de type ABEK-P2 (EU EN 143). Utilisez du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).
- **Contrôle de l'exposition de l'environnement** : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1- Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
Etat : liquide - solide
Couleur : transparent
Odeur : donnée non disponible
pH : donnée non disponible
Point de congélation : 0°C
Point d'ébullition initial : 100°C
Hydrosolubilité : oui

### 9.2- Autres informations concernant la sécurité
Donnée non disponible

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10-1. Réactivité
Donnée non disponible

### 10-2. Stabilité chimique
Donnée non disponible

### 10.3- Possibilité de réactions dangereuses
Donnée non disponible

### 10.4- Conditions à éviter
Donnée non disponible

### 10.5- Matières incompatibles
Oxydants forts, bases fortes.

### 10.6- Produits de décomposition dangereux
Autres produits de décomposition – donnée non disponible.
En cas d'incendie, voir section 5.

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

**11.1- Informations sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë**
Donnée non disponible

**Corrosion cutanée/Irritation cutanée**
Donnée non disponible

**Lésions oculaires graves/Irritation oculaire**
Donnée non disponible

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Donnée non disponible

**Mutagénicité sur les cellules germinales**
Donnée non disponible

**Cancérogénicité**
IARC : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

**Toxicité pour la reproduction**
Donnée non disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique**
Inhalation – Peut irriter les voies respiratoires.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**
Donnée non disponible

**Danger par aspiration**
Donnée non disponible

**Information supplémentaire**
Donnée non disponible

## SECTION 12 : Informations écologiques

**12.1- Toxicité**
Donnée non disponible

**12.2- Persistance et biodégradabilité**
Donnée non disponible

**12.3- Potentiel de bioaccumulation**
Donnée non disponible

**12.4- Mobilité dans le sol**
Donnée non disponible

**12.5- Résultats des évaluations PBT/vPvB**
Donnée non disponible

**12.6- Autres effets néfastes**
Donnée non disponible

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

**13.1- Méthodes de traitement des déchets**

- **Produit** : Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dan l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit. Dissoudre ou mélanger le produit avec un solvant combustible et brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration.
- **Emballages contaminés** : Eliminer comme produit non utilisé.
- **Elimination du conditionnement** : Suivre la réglementation d'élimination des déchets en vigueur de l'établissement.

## SECTION 14 : Informations relatives au transport

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## SECTION 15 : Informations règlementaires

Cette fiche de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) No 1972/2008.

**15.1- Réglementation/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
Donnée non disponible

**15.2- Evaluation de la sécurité chimique**
Pour ce mélange, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

## SECTION 16 : Autres informations

**Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.**
Eye Irrit. : Irritation oculaire.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
Skin Irrit. : Irritation cutanée.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique.
H335 : Peur irriter les voies respiratoires.

**Autres informations**
Les informations fournies dans cette fiche de sécurité sont uniquement conçues à titre d'indication pour utiliser, stocker et manipuler le produit en toute sécurité. Dans la mesure de nos connaissances et perception, ces informations sont présentées comme étant correctes à la date de publication ; cependant, aucune garantie n'est émise quant à leur exactitude. Ces informations ne concernent que les produits spécifiques désignées et ne peuvent être perçues comme valables en cas d'utilisation de tels produits avec d'autres produits ou dans le cadre d'autres procédures.